BRUX

43e ANNEE. — N° 2. *Publication mensuelle.* FEVRIER 1949.

Organe du CERCLE PÉGASE
SOCIETE ROYALE — FONDE EN 1906
ASSOCIATION SANS BUT LUCRATIF
Affilié à la FEDERATION BELGE DU CYCLOTOURISME

TRESORERIE : F. Stock, rue de la Victoire, 219. Tél. 37.37.88. C.C.P. 1472.12
SECRETARIAT : Robert Porta, rue Potagère, 69, Bruxelles. Tél. : 18.21.44.

Les articles n'engagent que leurs auteurs.

CAMPING

Les beaux jours bientôt vont revenir, les campeurs s'en réjouissent, car ils pratiqueront à nouveau leur sport favori. Aussi, à l'intention de nos futurs amis cyclo-campeurs ; nous nous proposons de décrire brièvement le matériel nécessaire, pour camper avec le maximum de confort compatible avec le poids et l'encombrement.

Cependant et en premier lieu nous aimerions donner deux avis importants :

1° Avant tout achat consultez vos amis campeurs possédant une solide expérience du camping.

2° En camping, le meilleur matériel est tout juste assez bon.

LA TENTE. — La tente du cyclo-campeur doit absolument protéger celui-ci contre le vent, la pluie, et l'humidité du sol ; pouvoir être rapidement montée et démontée ; être légère mais solide.

Le tissu employé a, on l'imagine, une énorme importance. Actuellement il existe du tissu serré non imperméabilisé, dénommé *tissu hydrophile* (ami de l'eau, ce tissu boit littéralement l'eau, comme le ferait un papier buvard ; il conduit la nappe liquide aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la tente, ce tissu est très léger (80 à 100 grammes par mètre carré), admirablement ventilé il sèche rapidement.

Il faut absolument condamner les tentes en tissu gommé : elles sont lourdes, inconfortables et surtout malsaines. En général, les tentes provenant de « stock américain » sont beaucoup trop lourdes et impropres pour notre genre de camping.

Les dimensions minima à adopter pour une tente canadienne sont les suivantes :

1 ou 2 campeurs : Hauteur 1.40 m. ; Larg. : 1.40 m.

3 ou 4 campeurs : Hauteur 1.70 m. ; Largeur : 2 m.

La longueur étant toujours 2 m.

L'expérience prouve qt'il est sage de prévoir une place pour un campeur supplémentaire.

A l'heure actuelle, on fabrique des tentes en « Nylon », nous ne pouvons malheureusement émettre aucun avis sérieux sur l'emploi de ces tissus qui sont très légers (50 grammes par mètre carré).

TAPIS DE SOL. — Pour s'isoler de l'humidité du sol, on recouvre celui-ci d'un tissu imperméable, les tissus en soie huilée et caoutchoutée ont fait leurs preuves. On considère que les tapis de sol s'usent rapidement au frottement et qu'ils ne garderont leur qualité que pendant une seule saison de camping intensif. Remarque importante : le tapis de sol ne doit toucher à la toile de la tente en aucun point, sauf lorsque cette tente est à double toit enveloppant.

TENDEURS, MONTANTS ET PIQUETS. — Ceci constitue une « charge morte » qu'il faut réduire le plus possible. Les tendeurs seront confectionnés en cordonnet de parachute léger, imputrescible et résistant. Les montants et les piquets seront évidemment en duralumin.

Une tente canadienne pour 2 ou 3 personnes établies suivant ces principes ne pèsera pas plus de 3 kilos.

(*A suivre*).

Robert MAYNE.

Assemblée mensuelle du lundi 7 février 1949

Nous vous prions d'assister à l'assemblée mensuelle qui aura lieu le LUNDI 7 FEVRIER 1949, à 20 h. 15', précises, au local : « *ELBERG-BOURSE* », rue du Marché-aux-Poulets, 35, Bruxelles, avec l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du Procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du lundi 3 janvier 1949 ;
2. Présentation et admission de nouveaux membres ;
3. Visites documentaires ;
4. Voyage en Fagnes ;
5. Marathon ;
6. Banquet annuel ;
7. Divers ;
8. Perception des cotisations ;
9. Causerie avec projection lumineuses en couleur par M. Henri De Nies du « Groupe Cyclo », sujet : « *Les Lacs de Thoune et de Brienz* ». Cette causerie sera suivie de la narration du voyage de M. Georges Mathieu « *Du Lac des Quatre Cantons au Léman* » également avec projections lumineuses en couleur.

Le Comité se réunira au secrétariat, rue Potagère, 69, à Saint-Josse, le jeudi 10 février 1949, à 20 h. 15'.

La Commission du Tourisme se réunira au secrétariat, le jeudi 24 février 1949, à 20 h. 15'.

Excursions pédestres dominicales

Dimanche 6 février 1949. — Réunion à 9 h., au Fort Jaco (terminus des trams 6 et 10), Kaaregat, Etang des Enfants Noyés, Tumuli, Vuylbeek, Etang de Grœnendael, avenue des Eclaircies, pique-nique *Au Comte de Flandre* (route de Mont-Saint-Jean) ; Fond des Ails, Ticton, Hêtre couronné, Duinberg, Notre-Dame-de-Bonne-Odeur, Blankedelle, Trois Fontaines, Rouge-Cloître, Auderghem. 20 kms. Pilote : M. R. Mayné.

Samedi 12 février 1949. — Voyage en Fagnes. (Voir article d'autre part).

Dimanche 13 février 1949. — Réunion à 9 h., au Pont de Woluwe (trams 31, 39, 40, 45), Vallée de la Woluwe, Crainhem, Sterrebeek, Voskapel, Cortenberg (pique-nique) ; De Warande Bosch, Hoogen Bosch, Vrebos, Bois de Moorsel, Vossem. (Réunion intime « *In het Canon* »). 20 kms. Pilote : M. F. Peeters.

Jeudi 17 février 1949. — Conférence aux *Etablissements Philips.* (Voir article d'autre part).

Dimanche 20 février 1949. — « *Avec le Marathon* ». — Réunion place Rouppe à 8 h. 30', départ par le tram de Rhode à 8 h. 45'. Alsemberg-Hal (pique-nique) ; Hal-Lot le long du canal. Retour en autobus de Lot à Forest (place Saint-Denis), où nous assisterons à l'arrivée. Ensuite réunion intime chez notre membre Vandersmissen, « *A la Clef de Sol* », (salle du 1er étage). 16 kms. Pilote : M. G. Huyskens.

Dimanche 27 février 1949. — *Banquet annuel* (Voir article d'autre part).

VOYAGE EN FAGNES

Les samedi et dimanche 12 et 13 février 1949, nous organisons le traditionnel voyage en Fagnes piloté par notre spécialiste en la matière : M. R. De Bock. Cette excursion est réservée à de très bons marcheurs munis de bonnes et fortes chaussures. Les participants sont également priés d'emporter des vivres et de la boisson pour la journée. En voici l'itinéraire :

Samedi 12 janvier 1949. — Départ en chemin de fer à Bruxelles-Nord à 14 h., pour Hockai, arrivée à 18 h. 51'. Logement à l'hôtel ou à l'auberge.

Dimanche 13 janvier 1949. — Départ de Hockai à 9 h. 30', Vallée de la Hoëgne, Croix des Tapeux, Bois de Rondfahay, Ancien Vivier (pique-nique intégral, quelles que soient les conditions atmosphériques), Vallée de la Sawe, Vallée de la Hoëgne, Tiège. 20 kms. Retour en chemin de fer, arrivée à Bruxelles-Nord, à 23 h. 13'.

N.-B. — Les personnes qui ne pourraient partir au train de 14 h., peuvent rejoindre Hockai des deux manières suivantes : 1°) Départ à Bruxelles-Nord à 18 h. 20', arrivée à Hockai à 22 h. 2'. Logement à Hockai. 2°) Départ de Bruxelles-Nord à 20 h., arrivée à Liége à 21 h. 34'. Logement à Liége. Départ le dimanche à 7 h. 4', arrivée à Hockai à 9 h. 22'. Les inscriptions seront reçues à la réunion du lundi 7 février.

BANQUET ANNUEL

Reprenant une ancienne tradition interrompue malheureusement par la guerre, nous organisons un banquet qui aura lieu le *dimanche 27 février 1949* à 13 h. 30' à l'*Elberg-Bourse,* 35, rue du Marché-aux-Poulets à Bruxelles. En voici le

MENU

Potage tomates

*

Mayonnaise de Langouste

*

Gigue de Marcassin

Compote

Pommes Rissolées

*

Gateau

Ce banquet sera suivi d'une partie récréative et d'une sauterie.

Le prix du menu, pourboire compris, est fixé à 66 francs. Ce montant est à verser au compte chèque postal n° 147.212 du trésorier : M. F. Stock, 219, rue de la Victoire à Bruxelles, avant le 20 février 1949.

Nous espérons que vous ne manquerez pas de venir passer un agréable après-midi dans l'atmosphère amicale des Pégaseux.

ÉTABLISSEMENTS PHILIPS

Les Etablissements Philips, 37 et 39, rue d'Anderlecht à Bruxelles nous font l'honneur d'inviter spécialement les membres du Cercle Pégase, le jeudi 17 février 1949 à 20 heures, à une conférence sur l'*énergie nucléaire* suivie de la projection d'un film sur l'*alchimie.*

Nous espérons que nos membres répondront en grand nombre à cette invitation qui leur permettra de se documenter sur un sujet de brûlante actualité.

LA NUIT DU CYCLE

Comme les années précédentes, l'« *Union des Détaillants, Mécaniciens et Constructeurs du Cycle* » organise sa « *Nuit du Cycle* », le samedi 5 février 1949, en la Salle de la Madeleine.

Au cours de la soirée, il sera procédé à l'élection de la Reine du Cycle. Les concurrentes auront à se présenter en tenue sportive avec une bicyclette portant le décalque de la fédération et munie de sa carte de membre ou du reçu de la plaque du vélo. La machine serait éventuellement fournie par les organisateurs. Un vestiaire sera mis à la disposition des participantes afin de leur permettre de revêtir une tenue sportive.

Les Membres du Cercle sont particulièrement invités et nous ne doutons pas que de nombreux Pégaseux irons à la Madeleine, passer une agréable soirée.

ÉCHOS

PERCEPTION DES COTISATIONS. — Nous prions instamment nos membres de bien vouloir verser le montant de leur cotisation pour 1949, soit au trésorier à l'assemblée mensuelle, soit au compte chèque postal n° 14.72.12 de M. F. Stock, rue de la Victoire, 219, à Bruxelles. Cotisations : Membre adhérent : 40 frs ; Membre protecteur : 60 frs ; Membre donateur : 100 frs.

Les cotisations suivantes peuvent également être versées à la trésorerie du Cercle : *Fédération Belge du Cyclotourisme* : Affiliation : 10 frs ; Affiliation et abonnement à la revue « Cyclotouring » : 60 frs — *Auberges de la Jeunesse.* Pour les plus de 20 ans : 35 frs ; pour les moins de 20 ans : 20 frs ; Droit d'entrée : 10 frs.

Imp. Reynaert-Van Deun, rue Frœbel, 9, Brux. — Tél. 12.78.05

MARATHON PILOTÉ DU 20 FÉVRIER

Itinéraire.	*Km.*	*Horaire.*	*Pilote.*
Station Calevoet (terminus trams 7 et 9)	0	8 h.	Reynaerts.
Verrewinkel			
Hollebeek	5	9 h.	
Rhode-St-Genèse			
Alsemberg (arrêt autobus)	10	10 h. à 10 h. 10'	Huiskens.
Septfontaines			
Vroenenbosch	15	11 h. 10	
Esschenbeek			
Hal (église)	20	12 h. 10 à 13 h. 10'	Mathieu G.
Rukkelingen	25	14 h. 10'	
Leeuw-St-Pierre			
Lot (route de Huizingen)	30	15 h. 10' à 15 h. 20'	Mayné père.
Sollemberg			
Beersel	35	16 h. 20'	
Drogenbosch			
Chemin du Bempt	38.5	17 h.	
Forest, place St-Denis	40	Arrivée 17 h. 15' à 17 h. 20'	
		Départ 17 h. 30'	De Witt.
Place Albert			
Observatoire	45	18 h. 30'	
Uccle Globe			
Forest, place St-Denis	50	19 h. 30'	

REGLEMENT.

Les participants pourront s'inscrire à Uccle-Calevoet (7 h. 45'), Alsemberg (9 h. 55') et Hal (jusqu'à 12 h. 55'). Ils devront spécifier s'ils entendent concourir pour le brevet de 40 km., 30 km. ou 20 km.

Le concurrent sera disqualifié s'il :

1) N'effectue pas entièrement le parcours pour lequel il s'est inscrit ;
2) Abandonne le pilote ;
3) Ne suit pas les instructions de ce dernier.

Il est cependant entendu qu'à l'arrivée à Forest (place St-Denis), tout participant (40, 30 ou 20 km.) pourra décider de concourir pour 50, 40 ou 30 km., en effectuant l'étape-circuit dans Forest et Uccle.

Un brevet sera décerné à toute personne (membre du Cercle ou non) qui aura satisfait aux conditions de parcours prévues pour sa catégorie.

A l'entrée du chemin du Bempt, au signal donné, les concurrents pourront abandonner le pilote et gagner la place St-Denis en marche libre (le pas de course est admis). Le Cercle offre une médaille au premier membre arrivant dans chacune des catégories (40, 30 et 20 km.). Pour les membres ayant terminé les 50 km., un circuit spécial de 200 m. est prévu à leur arrivée place St-Denis, en vue de les départager ; une médaille sera également offerte au premier.

Le marathon aura lieu quelles que soient les conditions atmosphériques, sauf toutefois en cas de verglas sérieux.

MOYENS DE TRANSPORT.

Autobus. — Calevoet D. 9 h. — Alsemberg A. 9 h. 15'.
Tram. — Place Rouppe D. 8 h. 45'. — Rhode-St-Genèse A. 9 h. 25'.
Train. — Bruxelles-Midi D. 11 h. 53'. — Hal A. 12 h. 09'.
Tram. — Place Rouppe D. 11 h. 40'. — Hal A. 12 h. 25'.

N. B. — A partir de 17 h. 30', réunion intime chez notre membre Vandersmissen, *A la Clef de Sol,* place St-Denis (salle du 1er étage).

CYCLOTOURISTES ET TANDEMISTES
CONSULTEZ AVANT TOUT ACHAT

C. STRAGIER

RUE ANTOINE DANSAERT, 154, BRUXELLES
Téléphone : 11.99.23.

CONSTRUCTEUR SPECIALISTE
DE CYCLES ET TANDEMS SUR MESURE

Remise spéciale aux membres du Cercle Pégase.